

Rue Végétale Rue du Retrait 20^{ème} arrondissement



Réunion de restitution
26 avril 2017





I_La rue du retrait_Présentation




I.1_La rue du végétale_Concept



Chaque arrondissement de Paris va expérimenter une rue végétale.

Les différentes formes de présence du végétal, en pleine terre, en bacs, spontanée ou cultivée, doivent inciter à un nouvel usage de l'espace public.

La rue végétale est une rue à vivre autant qu'une rue où l'on passe, une rue conviviale et attractive pour les riverains et pour les usagers de l'espace public en général, une rue support de lien social.

-  1 Renforcer la présence du végétal dans la rue, favoriser la biodiversité, apporter de la fraîcheur, mieux gérer les eaux pluviales
-  2 Donner à la rue un nouvel équilibre entre piéton – nature – voiture en encourageant l'implication citoyenne
-  3 Développer les espaces à usages mixtes, la convivialité et la détente





I.2_La rue du végétale_Processus

La rue végétale est imaginée et réalisée en lien étroit avec les riverains.

Leur implication tout au long du projet est essentielle car ce seront les riverains qui feront vivre la rue végétale, en lien avec les services de la Ville.

Les riverains sont invités à :

- végétaliser leurs façades, leurs balcons,
- investir les trottoirs avec des pots et des bacs de plantations via le permis de végétaliser,
- prendre une partie de l'entretien des plantations en charge,
- créer des rendez-vous conviviaux, bourse aux plantes, repas de quartier, etc.

Les services de la ville étudient:

- l'apaisement de la circulation automobile,
- la diminution du stationnement au profit de la végétalisation,
- le potentiel de plantation en pleine terre,
- les installations qui inciteront au jardinage et à la convivialité.

Ce n'est pas un aménagement figé mais une modification de la rue qui laisse la possibilité à une évolution.





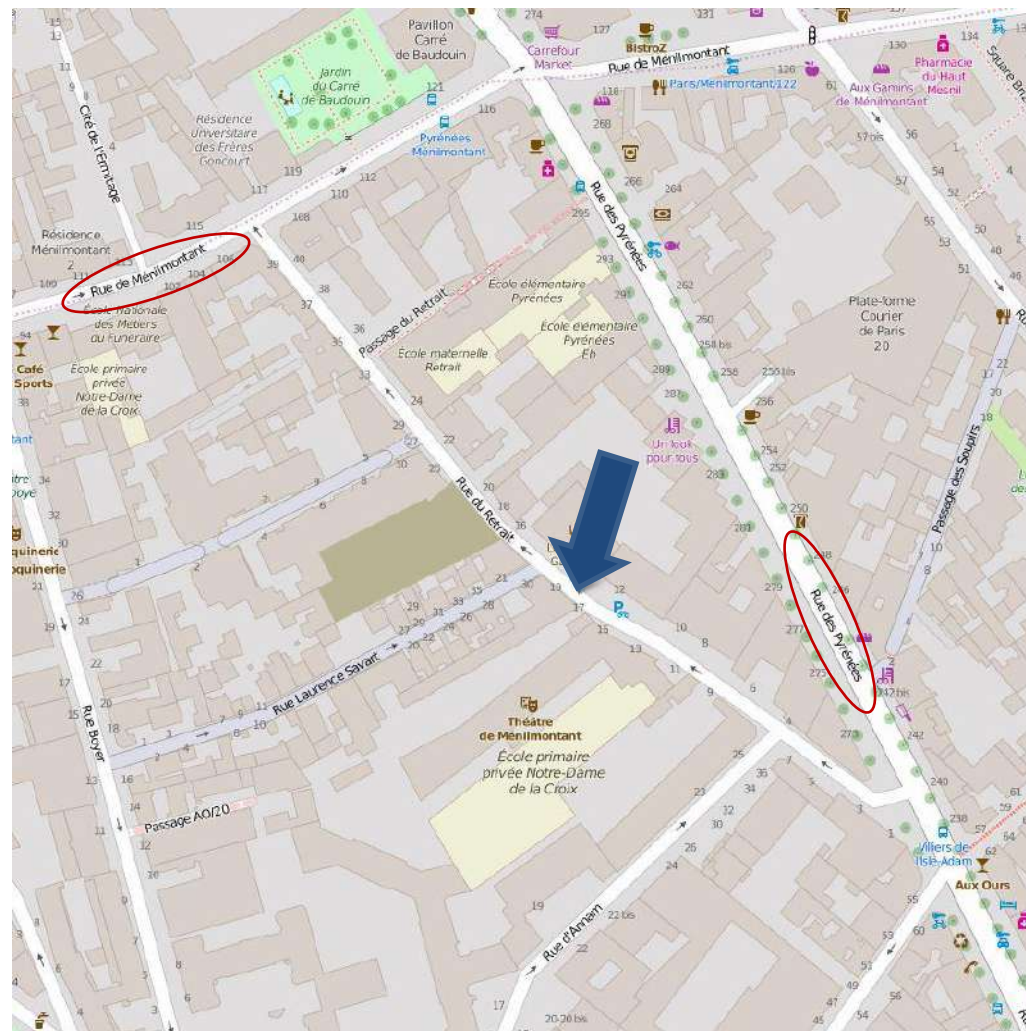
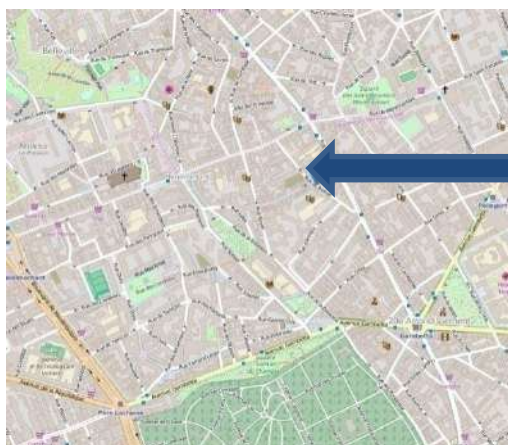
I.3_La rue du Retrait_Situation

C'est une rue parisienne calme et très pratique pour cheminer à travers le tissu urbain.

Comme son nom l'indique, légèrement en retrait, elle permet de passer de la Rue de Menilmontant à la Rue des Pyrénées, deux artères commerçantes animées .

Avec un sens unique de circulation Pyrénées-Ménilmontant, elle donne accès à une école élémentaire privée, au Théâtre de Ménilmontant ainsi qu'à une école maternelle publique.

Elle aboutit au petit jardin du Carré de Baudouin.





I.4_La rue du Retrait_Morphologie

- longueur: 290 m
- largeur: 8 m
- chaussée: 5 m à 3,50 m
- sens unique de circulation
- stationnement latéral
avec 13 places autos + 1 livraison
16 places motos
8 places vélos

Pas d'amiante sous chaussée

Débit de circulation: faible

Vitesse de circulation: faible

233 places de stationnement privé

Les contraintes de la rue du Retrait

Une rue longue

Une rue circulée

Une domanialité en partie privée

La présence de réseaux

Une rue avec des chantiers en cours

La contrainte de circulation :

- Nombreux accès à des parkings privés souterrains → Pas de passage en aire piétonne mais un changement de statut en zone de rencontre.

La contrainte de propriété :

- Un élargissement du trottoir pair du N°4 au N°14 matérialisé par une bordure en béton arasée, appartient au domaine privé et dépend des immeubles respectifs → Pas de végétalisation de pleine terre mais un espace potentiel d'implantation de bacs entretenus par les habitants.

La contrainte de réseaux en sous-sol :

- Présence dense de réseaux en sous-sol qui rend impossible le terrassement d'une fosse de plantation d'arbre de 3 m x 3 m x 1,50 m de profondeur → Pas de plantation d'arbres dans le projet.
- 8 murs pignons qui auraient pu accueillir une végétalisation mais des réseaux en sous-sol ou une domanialité privée → Pas de plantes grimpantes en pleine terre à l'exception d'une possibilité au N°25 rue d'Annam (croisement rue du Retrait).

La contrainte d'aménagement:

- Un chantier de construction de bâtiment dans la rue au N°23 jusqu'à l'automne 2017 qui imposera une réalisation phasée.
- Des travaux par le concessionnaire Enedis (réseau d'électricité) sont programmés rue du Retrait côté impair en avril-mai 2017.



I.5_La rue du Retrait_Animation

La rue du Retrait est une rue essentiellement résidentielle, animée en journée par le Jardin d'Enfants (N°31), les 2 écoles (au N°13 et N°24) et en soirée par le théâtre (au N°15).

Tous les commerces se situent en entrée de rue, au croisement de la rue des Pyrénées (caviste et fromager, crêperie, boulangerie, marchand de fruits et légumes, banque) et au croisement de la rue de Ménilmontant (coiffeur, bar-restaurants, artisan plombier-électricien-vitrier-serrurier, fleuriste).

Le Théâtre de Ménilmontant:



L'École Notre Dame de la Croix:



L'École maternelle du Retrait:



Le Jardin d'Enfants:





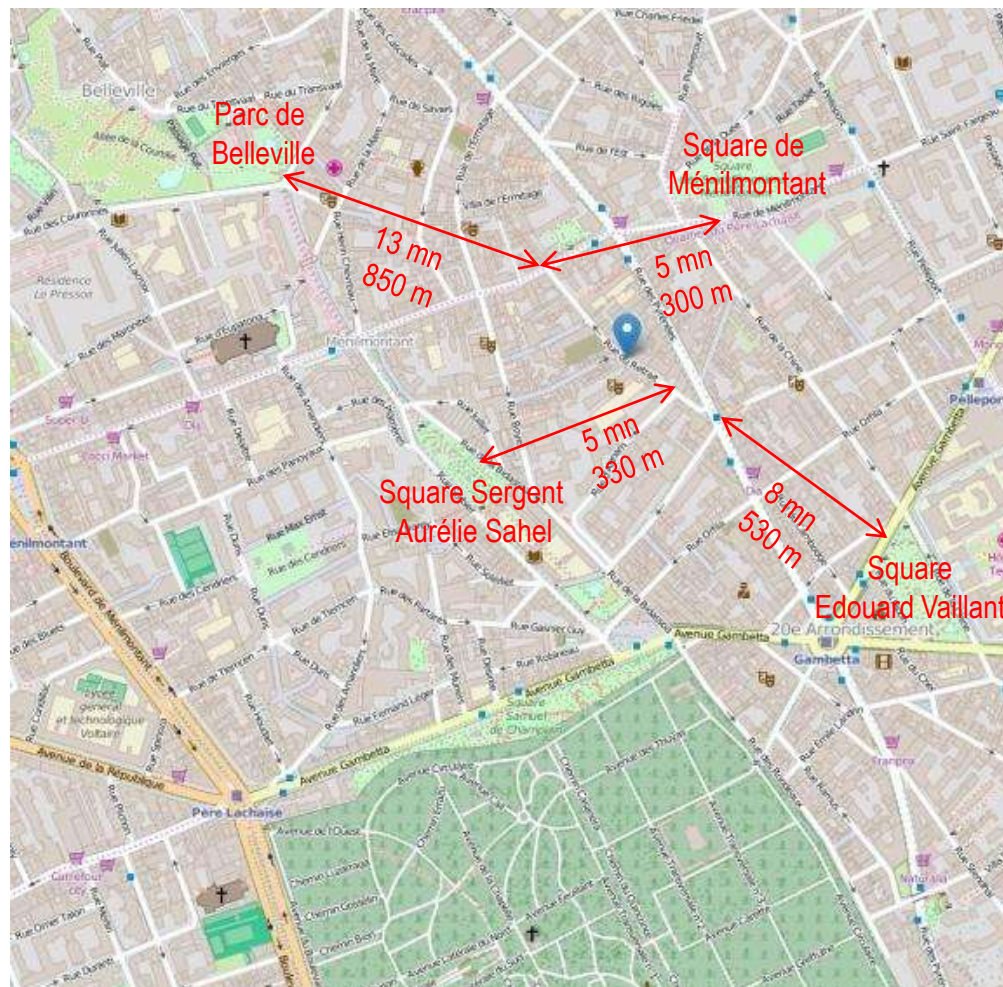
I.6_La rue du Retrait_ Pourquoi le choix de cette rue?

Les atouts de le rue du Retrait

- La présence de 2 écoles,
- La présence d'un Jardin d'enfants,
- Un foyer de travailleurs en reconstruction,
- La présence d'une résidence pour personne âgées,
- La présence d'un théâtre,
- Une rue calme pour rejoindre la rue de Pyrénées et la rue de Ménilmontant,
- Une dynamique artistique déjà présente,
- Des résidents qui « habitent leur quartier » aisément mobilisables, dynamiques, en association, à l'esprit frondeur, avec le goût des autres.

Le souhait des riverains:

- Une rue intergénérationnelle,
- La mise en valeur des peintures murales existantes,
- Retrouver le charme de l'ancien quartier et les éléments de son histoire.





I.7_La rue du Retrait_ Un projet co-conçu

Ce projet se révèle comme un véritable instrument de mobilisation des gens du quartier.

Réunion publique sur site: 12 octobre 2016



Réunion publique-atelier en salle: 15 novembre 2016





II_La rue du Retrait_Caractéristiques retenues pour le projet

II.1_La vigne

La densité urbaine du 20^{ème} arrondissement fait oublier que sur la colline de Ménilmontant la vigne était plantée et les carrières exploitées depuis l'époque romane.

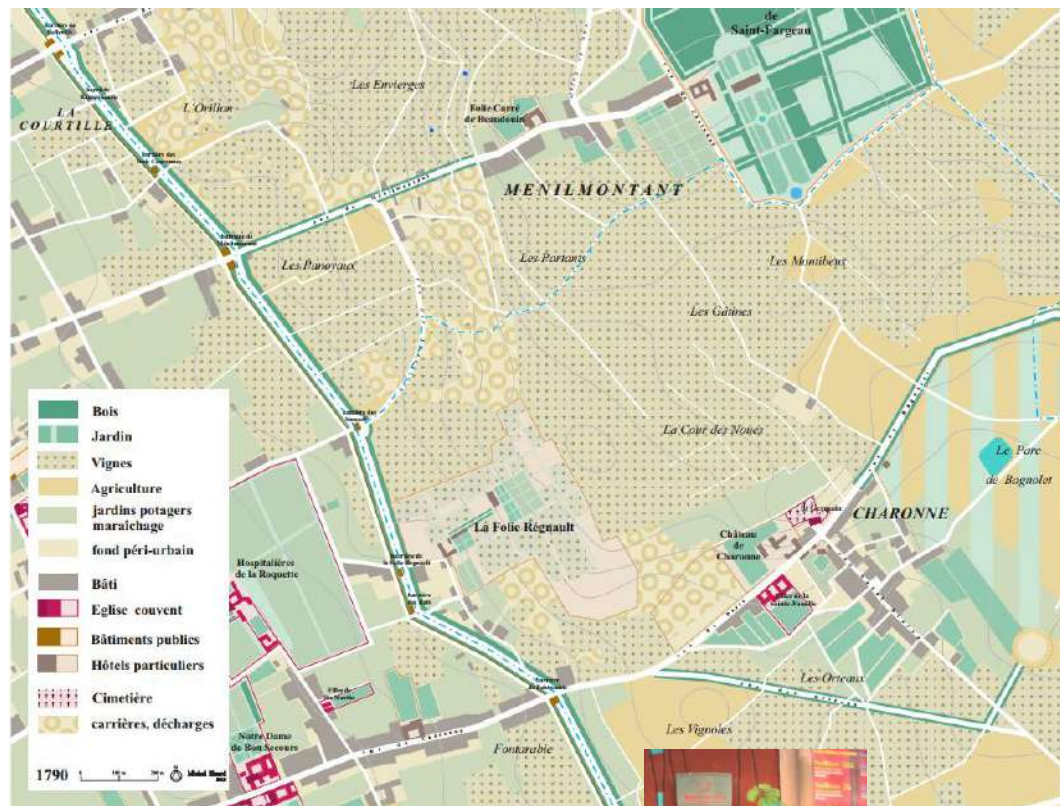
Ménilmontant était une bourgade autonome plantée de vergers arrosés par le «Ruisseau de Ménilmontant» qui coulait entre autre à l'emplacement actuel de la cour de l'école au N°24 de la rue.

Le principal vignoble du lieu était celui du « Ratrait » qui a donné son nom au passage puis à la rue .

Plus tard, ce nom a été altéré et la dénomination officielle est devenue rue du Retrait.

En 1859, Ménilmontant est annexée à la Ville de Paris, les moulins, les vignes et les carrières disparaissent peu à peu, commence l'urbanisation industrielle.

La colline de Ménilmontant en 1790



Pied de vigne au N°15:



II.2_ Les pavés

Jusque dans les années 1950, des activités industrielles étaient implantées telles qu'une fabrique de bouton, des laboratoires électroniques, une usine de pièces détachées pour Renault, sur les anciennes parcelles agricoles en longueur desservies par des passages pavés.

La porte du N°17 ouvre sur une allée pavée immortalisée dans les années cinquante par le photographe Willy Ronis:



Photographie de Willy Ronis



Photographie actuelle

JPD

La porte du N°20 ouvre sur une allée pavée et l'ancienne usine Renault réhabilitée en 2000 en maison et atelier d'artistes :



Photographie actuelle



II.3_La végétation signal en entrée

Des transformations du bâti ont eu lieu au cours des années 1960-1970, sans respect des gabarits, des hauteurs et de l'alignement traditionnel. sous forme d'immeubles-barres qui marquent le paysage de la rue sans totalement lui en ôter le caractère villageois qui transparait ça et là derrière des portes cochères.

1900



2015





II.4_Les interventions artistiques semi-éphémères

La rue du Retrait se distingue par la présence de peintures murales effectuées depuis 2005 avec l'aval des propriétaires par des artistes de renom à la demande de l'association du Retrait. Elles ont le respect, l'admiration et la connivence des riverains. C'est un art semi-éphémère qui a vocation à évoluer dans le temps. Les plus anciennes ont été effacées définitivement ou repeintes. De nouvelles fresques sont réalisées chaque année.



Le passant et la girafe
de Mosko



Hervé Chastel et
Bertrand Bellon



Mur par Sébastien



Mr Pee



Fred Le Chevalier



Portail du foyer
Raphaële Sellès et
Mosko



Mosko photographié par
Gérard Faure



Mur Majorelle recto



Jaber, Clem, Sébastien
et Bertrand

Fresques réalisées en 2016:



Au N°13:



Au N°23:



II.5_ Les garde-corps récupérés

D'anciens garde-corps de façade ont été récupérés par l'Association du Ratrait lors de la démolition du N°23 dans le but de les voir se réinstaller dans la rue.

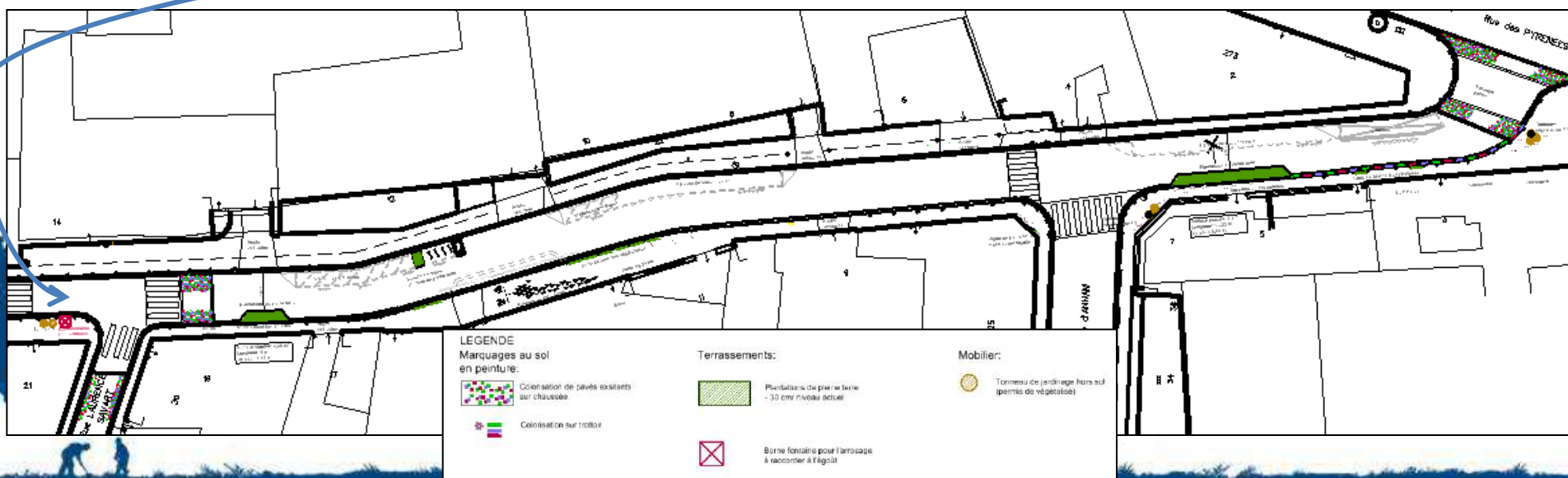
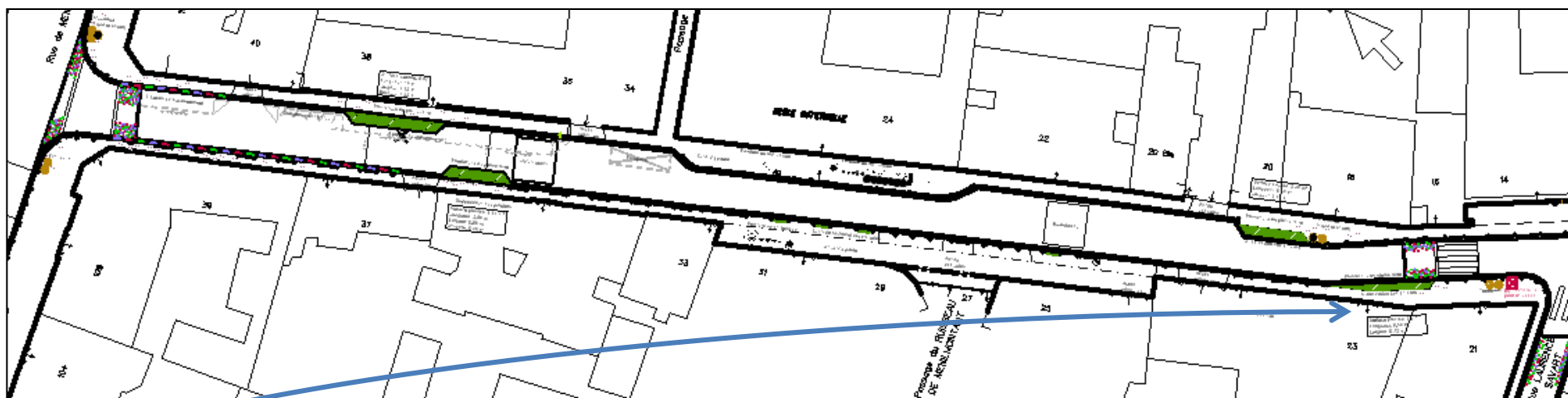




III_La rue du retrait_Le Projet

III.1_Le plan de sol

- Intervention végétale sur toute la rue
- Signal graphique en entrées et cœur de rue (jonction rue L. Savart) pour faire ralentir les véhicules





III.2_ Les deux types d'intervention

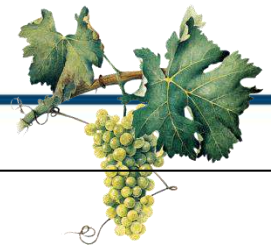
résultants de l'atelier de co-conception et de la configuration de la rue

Les interventions végétales

1. Création de 4 jardinières de pleine terre sur la chaussée en supprimant 8 places de stationnement automobiles, en laissant 4,00 m de largeur pour le passage des véhicules pompiers - surface: 36,5 m².
2. Création de 2 jardinières de pleine terre sur le trottoir en laissant 1,80 m de largeur du côté des façades d'immeuble pour le cheminement piéton - surface: 10 m², localisées en cœur de rue.
3. Végétalisation de 14 Croix de Saint-André réparties à 3 endroits – entrée rue des Pyrénées, Ecole privée, Jardin d'enfants.
4. Création d'une structure support de vigne en pleine terre en extrémité de chaque stationnement motos.
5. Installation de 14 tonneaux de plantation hors-sol en entrées et à côté de jardinières de pleine terre, fixés au sol et sous condition d'une demande de permis de végétaliser de la part de riverains.
6. Création d'une borne d'arrosage en cœur de rue.
7. Création d'un mur végétalisé.

Les interventions d'usages

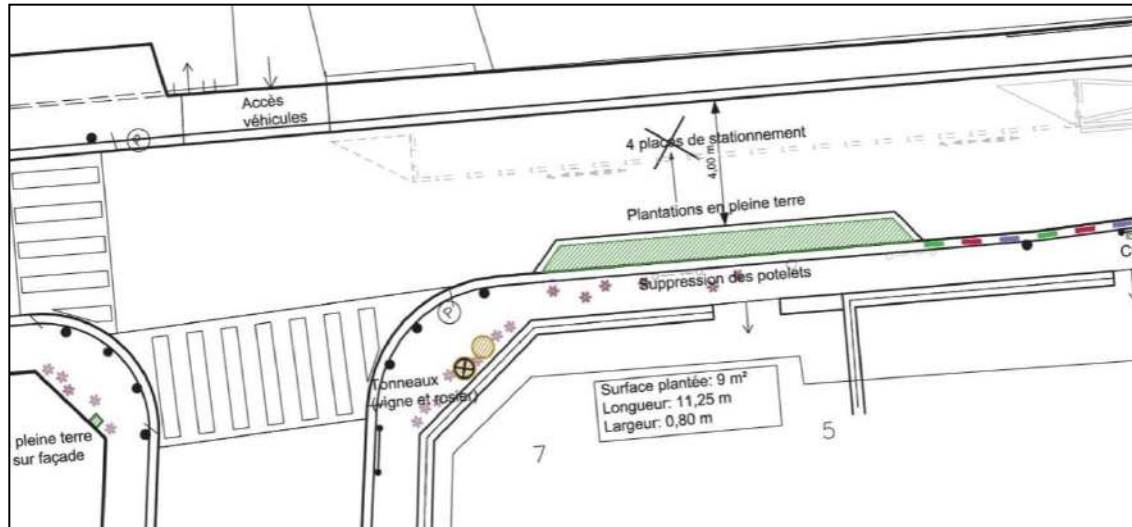
1. Graphisme au sol de repère de la rue.
2. Peinture au sol de jeux de motricité.
3. Elargissement du trottoir devant le théâtre.



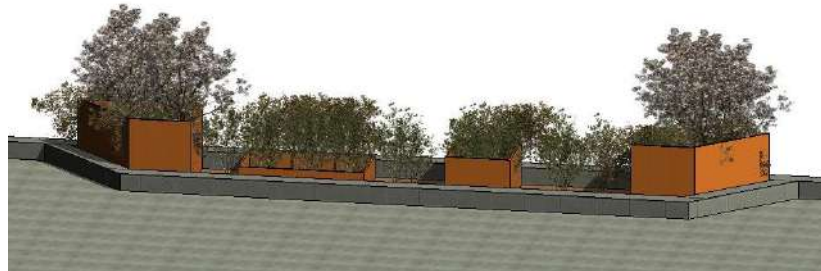
IV_La rue du Retrait_Les interventions végétales

IV.1 _Principe des jardinières de pleine terre sur chaussée

Détail du plan de sol:



Vue depuis la chaussée:



4 jardinières

Surface totale: 36,4 m²

(8 m² - 4,6 m² - 3,2 m² - 9 m²)

Largeur: 0,80 m

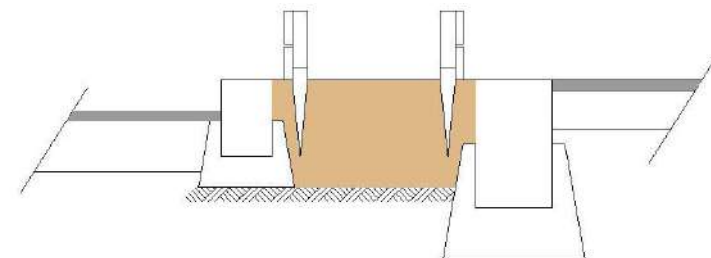
Longueur totale: 31 ml

Suppression de 8 places de stationnement autos / 13 u

Suppression de 20 potelets/62 u et 18 Croix de St-André/63 u

- Démolition de l'enrobé et de sa fondation,
- Création d'une « extension du trottoir » par la pose d'une bordure granit à niveau du trottoir,
- Terrassement complémentaire à -30cm / niveau de chaussée actuelle,
- Pose d'un lit de gravillons dans la jardinière ,sur 5 cm, recouvert de 25 cm de terre végétale,
- Pose d'entourages en bois (type de module et nombre variable / jardinière) autonomes et autoportants.

Coupe:

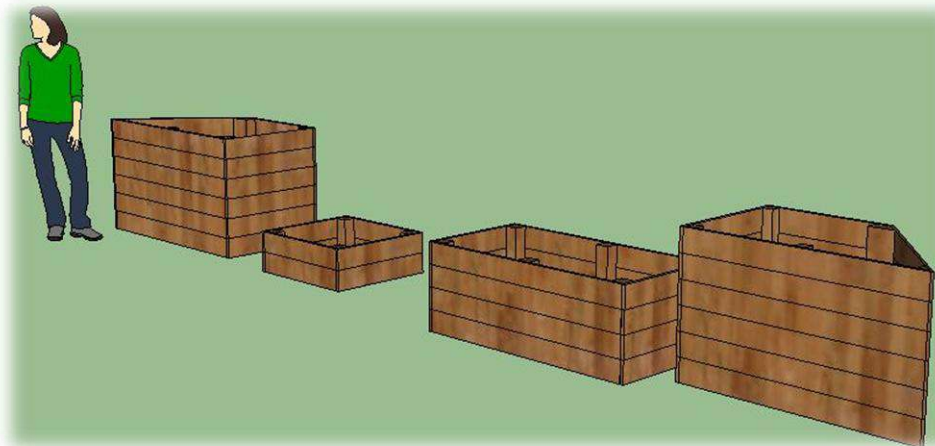




IV.2 _Entourages en bois dans les jardinières de pleine terre

Ces entourages autonomes et autoportants permettent aux riverains de jardiner avec confort tout en augmentant le volume de terre végétale. Ils constituent un élément paysager plus attrayant qu'une jardinière plane.

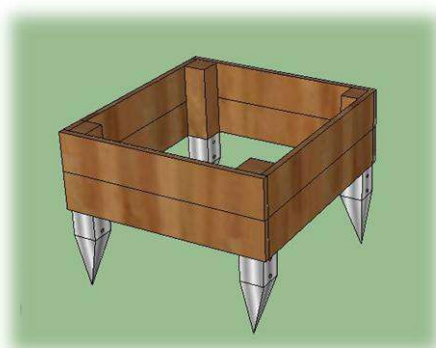
Les trois modules:



- Le **petit module** carré, 70 x 70 cm, h: 27 cm.
- Le **moyen module** rectangulaire, 70 x 140 cm, h: 55 cm.
- Le **grand module**, de forme trapézoïdale, 70x70x128 cm, h: 83cm, placé au niveau des extrémités de la jardinière et support du panneau signalétique si nécessaire.



Les pieds d'ancrage en acier galvanisé:



Exemple de référence:



Les grands modules d'angle sont présents à chaque extrémité sur chacune des jardinières afin d'en assurer la visibilité aux véhicules.

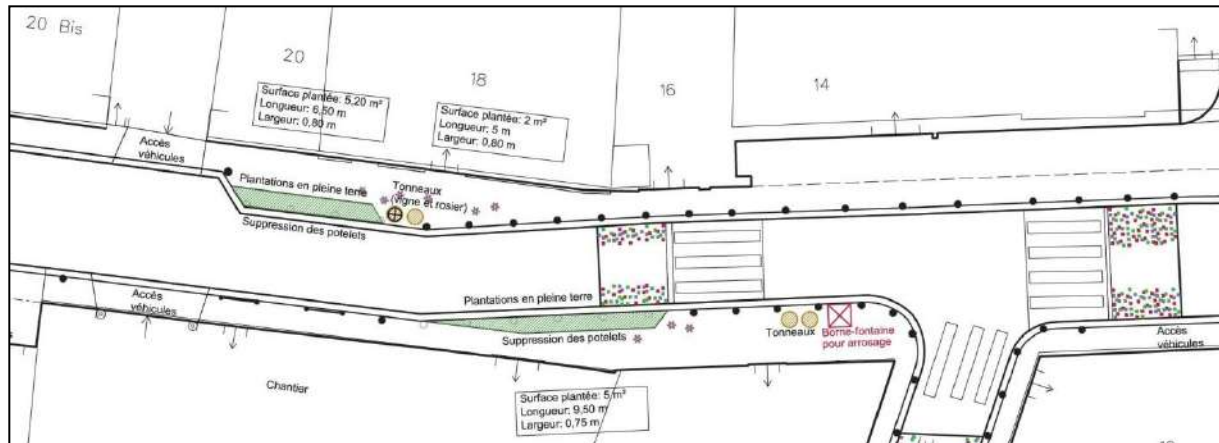
Les 2 autres modules sont positionnés en nombre diverse en fonction de la longueur de la jardinière.

Les modules ne recouvrent pas toute la surface de jardinière laissant une surface de plantation à niveau du trottoir.



IV.3 _Principe des jardinières de pleine terre sur trottoir

Détail du plan de sol:

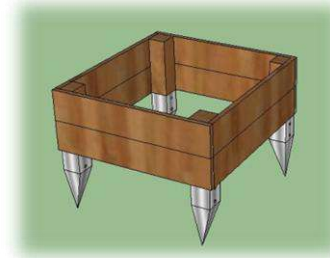


2 jardinières
 Surface totale: 10,2 m² (5,2 m² - 5 m²)
 Largeur: 0,70 m
 Longueur totale: 16 ml

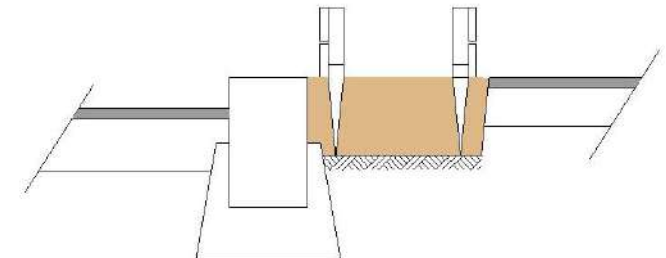
- Démolition de l'asphalte et de sa fondation,
- Terrassement complémentaire à -30cm / niveau de trottoir actuel,
- Pose d'un lit de gravillons sur 5 cm recouvert de 25 cm de terre végétale ,
- Pose d'entourages en bois de même type que ceux des jardinières de pleine terre sur chaussée, sur pieds d'ancrage en acier galvanisé,

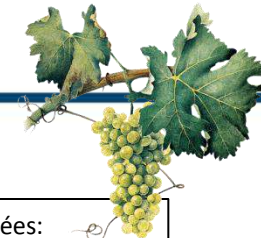
Entourage en bois:

h: 83 cm ou 55 cm ou 27 cm



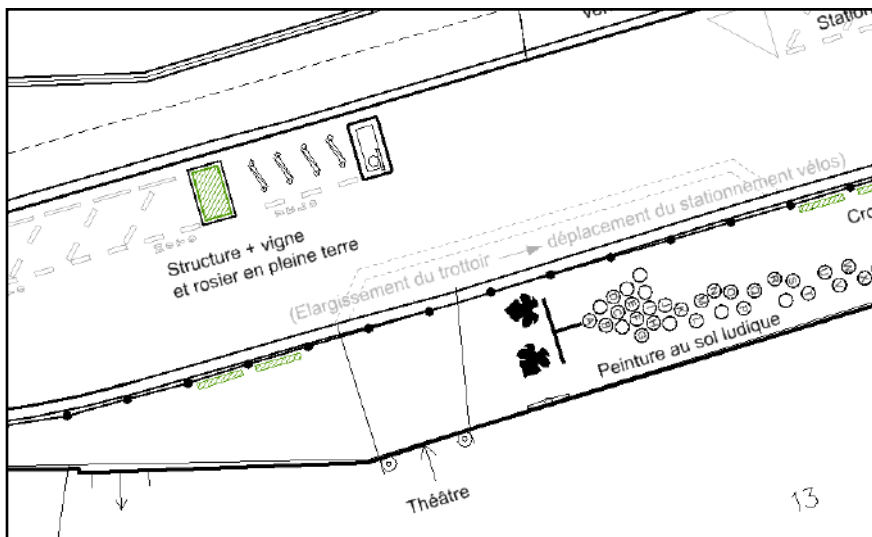
Coupe:





IV.4 _Principe de végétalisation des Croix de Saint-André

Détail du plan de sol:



14 Croix de Saint-André végétalisées:
 2 u devant le N°3 (Commerce)
 8 u devant le N°13-11 (Ecole privée et théâtre)
 4 u devant le N°31 (Jardin d'enfant)

- Démolition de l'enrobé et de sa fondation sur un rectangle de 20 cm x 140 cm, écarté de 10 cm de la Croix de Saint-André,
- Remplissage en substrat terreux allégé,
- Semis ou plantation de plantes annuelles.

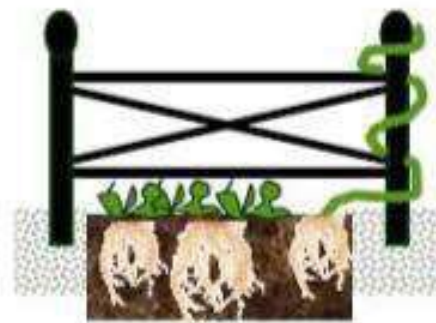
Etat actuel:



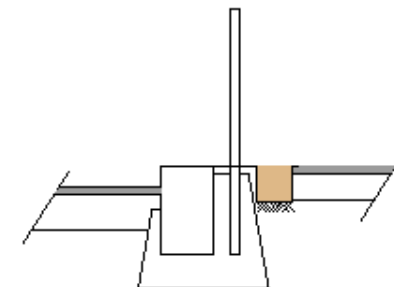
Référence:



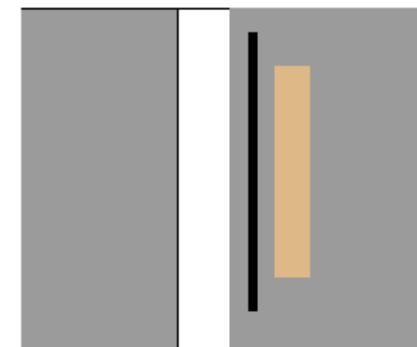
Elévation:



Coupe:



Plan:

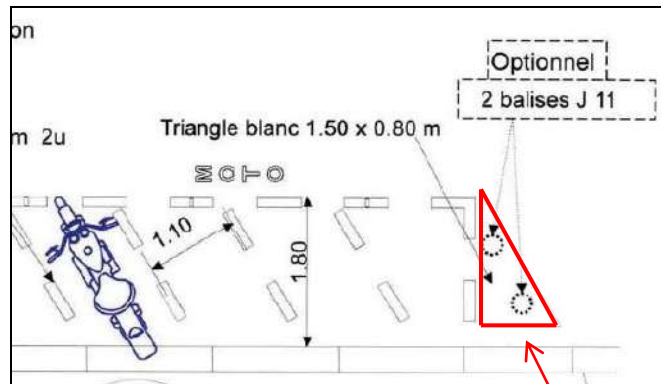




IV.5_Principe de structure support de vigne dans une jardinière de pleine terre en extrémité du stationnement motos

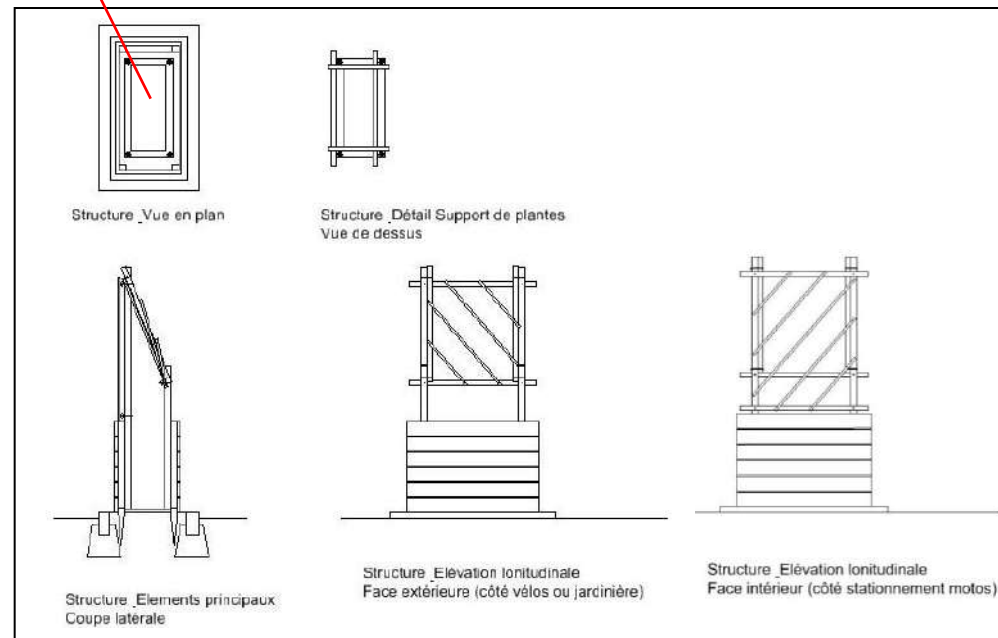
Détail du plan de sol:

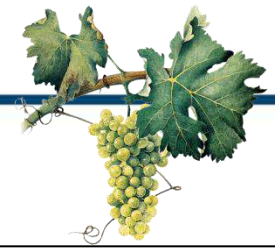
1 structure face aux N° 12



- Démolition de l'enrobé et de sa fondation à la place du triangle peint au sol,
- Pose d'une bordurette béton en rectangle 1,50 m x 0,90 m,
- Pose d'un entourage en bois triangulaire de même type que ceux des jardinières de pleine terre, h: 83cm, sur pieds d'ancrage en acier galvanisé,
- Pose d'une structure support de vigne, autoportante, h: 2,30 m, en tubes acier peints teinte bois.

Inspiration:

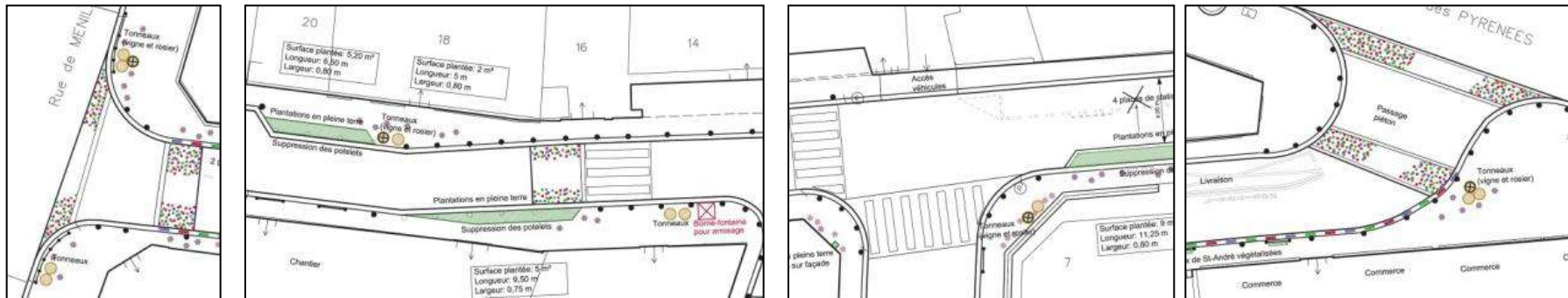




IV.6 _Tonneaux de plantation hors-sol en complément des jardinières de pleine terre

Emplacements: en signal d'entrée de rue
à côté de jardinières de pleine terre (traversées de réseaux en sous-sol)

14 tonneaux dont 4 avec structure support de vigne.



Deux types:



- Le modèle simple, h: 94cm, largeur: 55 cm en tête et base – 70 cm en milieu.

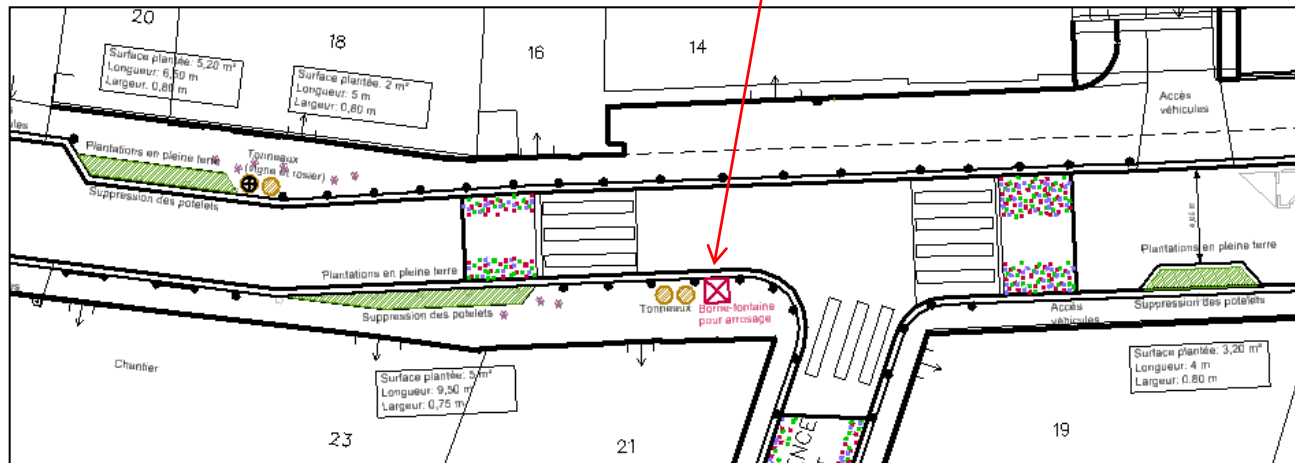
- Le moyen équipé d'une structure support de vigne, h: 2m30, largeur: 70 cm.

La présence des tonneaux est conditionnée par une demande de permis de végétaliser.



IV.7_Borne-fontaine pour l'arrosage

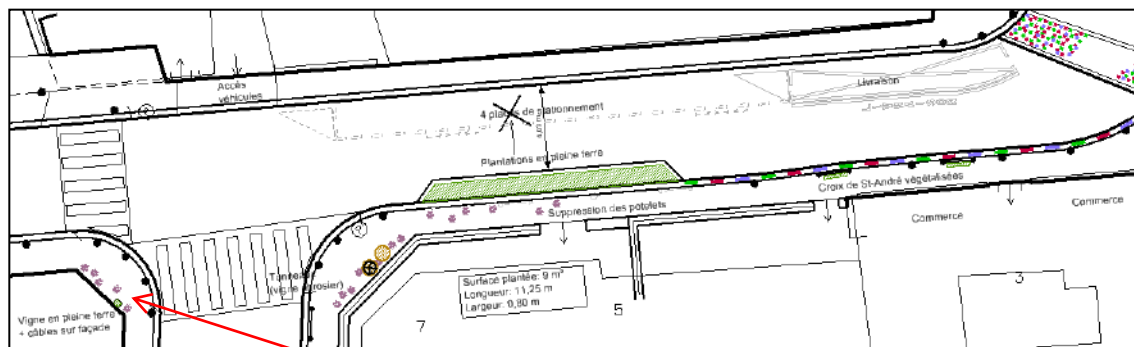
Emplacement: en cœur de rue





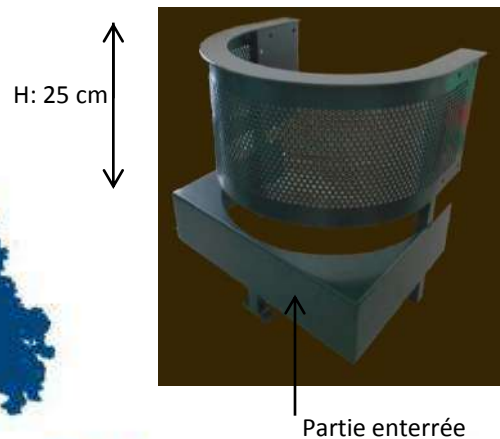
IV.8_Mur végétalisé

Emplacement: au N°25 rue d'Annam (angle rue du Retrait)



Photomontage:
(sans la protection)

Protection de pied de plante:



- Fosse de plantation 43x43 cm
- Protection de pied de plante
- Câbles inox
- Pied de vigne palissé sur les câbles

La réalisation de la végétalisation du mur est conditionnée par une convention de végétalisation passée avec les propriétaires du bâti.



V_Les interventions d'usages

V.1_Traitement des entrées et du cœur de rue

Surface totale: 58 m²

Colorisation de certains pavés des surfaces existantes pour signaler la rue végétale, aux 2 entrées et en cœur de rue :



Exemple de colorisation de pavés:



Forme appropriée au passage de véhicules:



Gamme colorée préconisée pour la rue du Retrait: Choix de 3 couleurs à partir des teintes de la vigne au cours de son cycle de développement



N.B.: Les couleurs employées pour les marques d'animation ne doivent pas être les mêmes que celles prévues par l'article 8 de l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes (blanc, jaune, bleu, rouge).



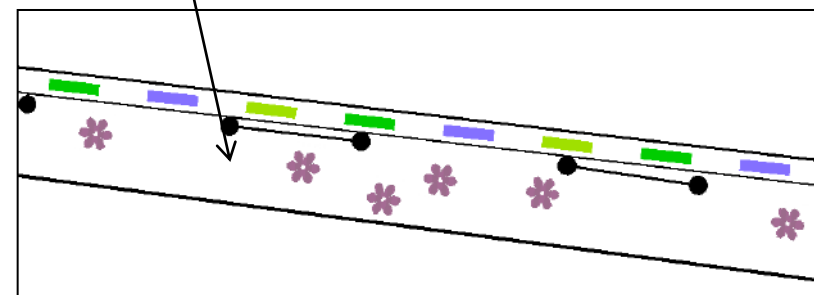
V.2_Graphisme coloré poursuivi sur le trottoir



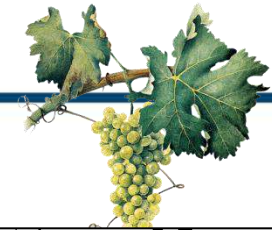
Effet d'élargissement par la colorisation
(trottoir pair: largeur 1m30
trottoir impair: largeur 1m15)



Exemple de colorisation sur chaussée
et sur trottoir en entrée de rue:

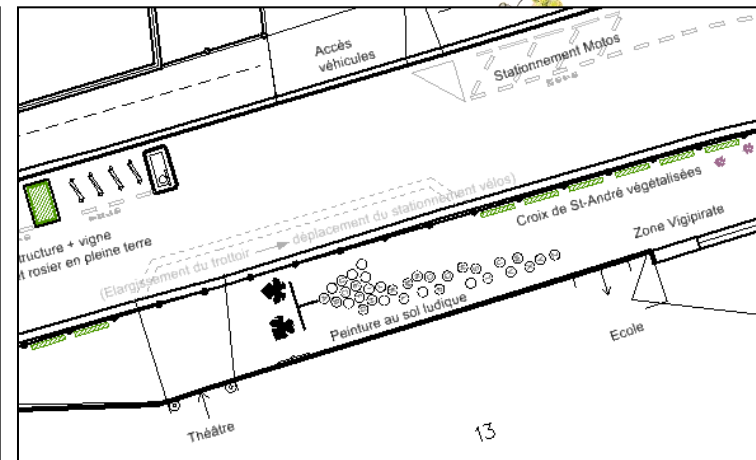
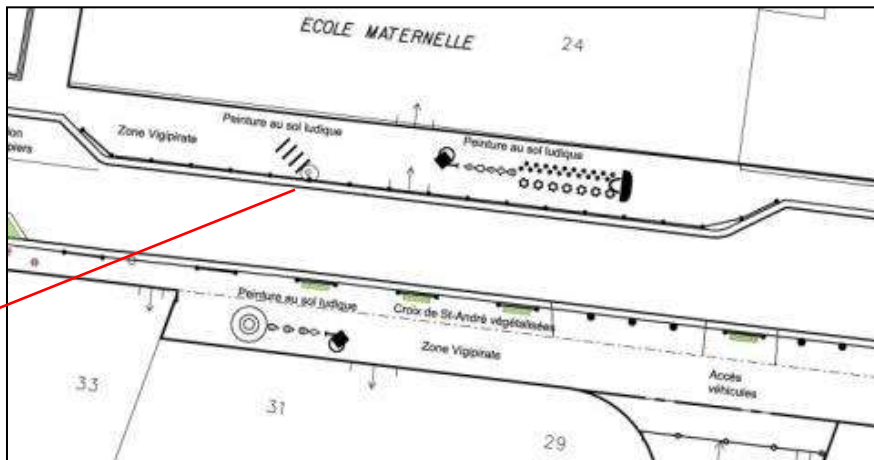


N.B.: Les couleurs employées pour les marques d'animation ne doivent pas être les mêmes que celles prévues par l'article 8 de l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes (blanc, jaune, bleu, rouge).



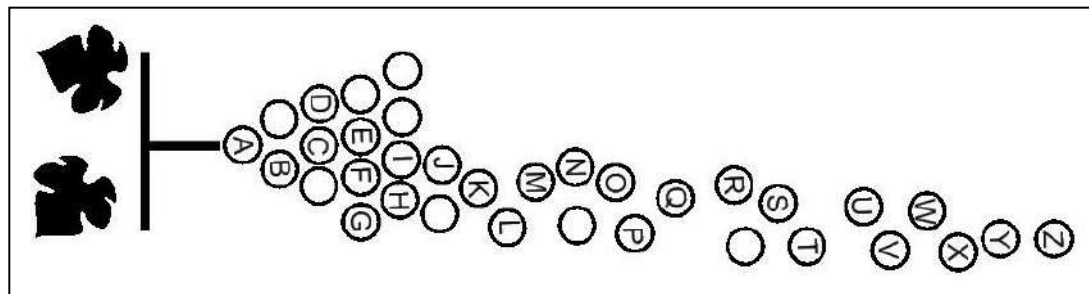
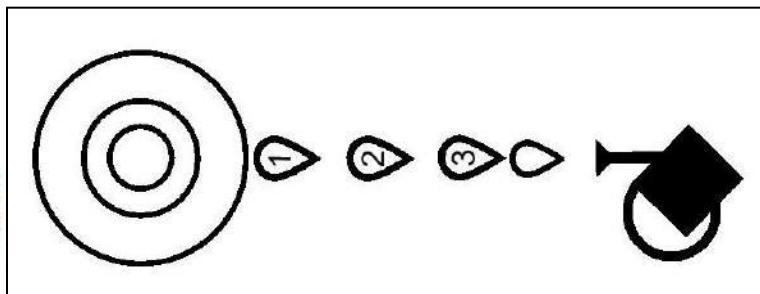
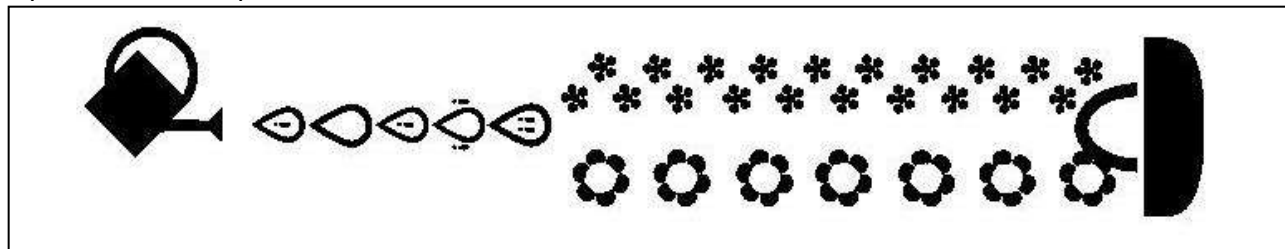
V.3_Parvis des deux écoles et du jardin d'enfants

Jeu d'adresse incitant les enfants à utiliser la corbeille de propreté:



Proposition de trois peintures au sol sur la thématique de la rue « vigne & jardinage », permettant aux petits enfants de tester leur motricité:

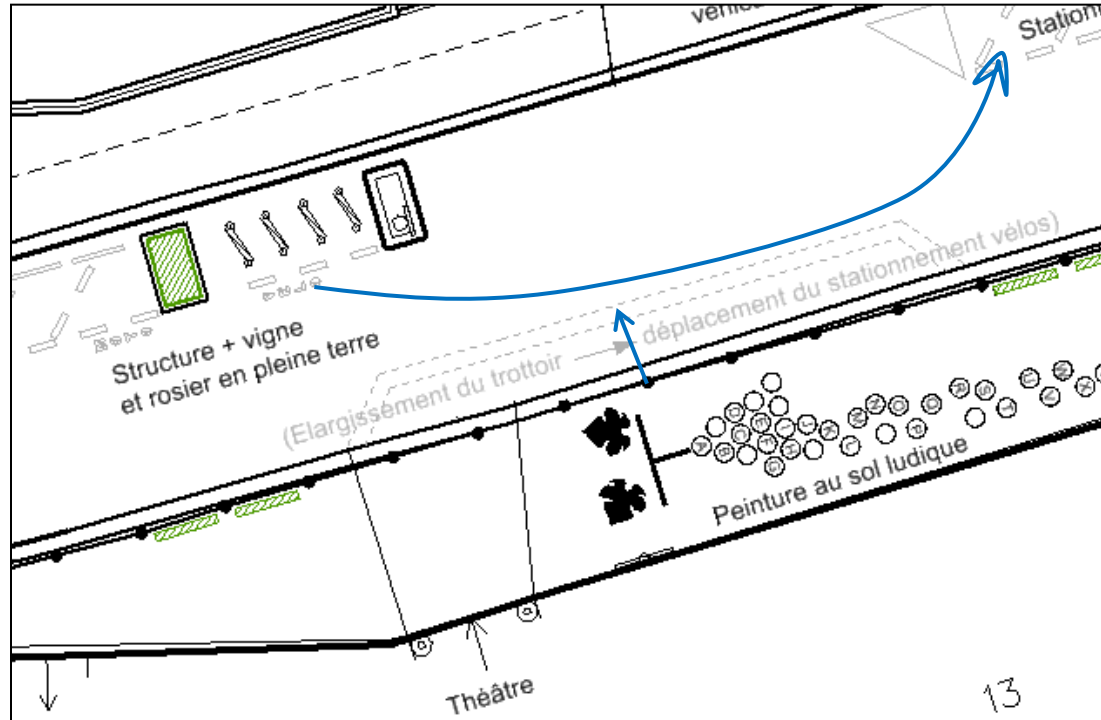
+





V.4_Elargissement du trottoir devant le théâtre

L'élargissement du trottoir devant le théâtre pour donner plus de confort au public du théâtre en attente du spectacle et à l'entracte nécessite:



Largeur: 1m20
Longueur de garde-corps: 12,5 m
Surface: 17 m²



- le déplacement du stationnement vélos sur l'emprise d'un stationnement autos
- la création d'une nouvelle bordure et recharge de revêtement
- le remplacement des garde-corps existants, imposé par le Plan Vigipirate
(la réutilisation des garde-corps de façade récupérés n'est pas envisageable dans ce contexte)

Cette intervention coûteuse n'a pas été retenue étant donné que le Plan Vigipirate impose de ne pas disposer de mobilier d'assise devant un établissement recevant du public.



VI_La rue du Retrait_Le calendrier prévisionnel

Restitution publique en Mairie d'arrondissement:	26 avril 2017
Mise au point du DCE avec la DVD/STV:	mai-juin 2017
Instruction technique:	juin-juillet 2017
Travaux infrastructure:	septembre-octobre 2017
Travaux de plantation:	mi octobre 2017

N.B. : chantier au N°23 jusqu'à l'automne 2017





Merci de votre attention

Auteur(s) du document : **Sophie Dobler**

Contributeurs : **Muriel Mansion - Céline Leroux-Fernandès**

Date du document : **21/04/2017**

